

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 23 mars 2015 du Centre de Statistique de Strasbourg (CeStatS)

Présents: V. Blanloeil, Y. Bugeaud, J.L. Dortet-Bernadet, L. Gardes, S. Geffray, A. Guillou, H.P Li, H. Meunier, N. Poulin.

Excusés: M. Boos, L. Galtchouk, Nicolas Klutchnikoff, A. You.

Armelle GUILLOU
Directrice du CeStatS

Tél. : +33 (0)3 68 85 01 99
armelle.guillou@math.unistra.fr

Un historique de la création du Centre de Statistique de Strasbourg (CeStatS) est présenté ainsi que son fonctionnement actuel.

Les tarifs appliqués en 2014 ont été déterminés en accord avec la grille tarifaire votée en Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg (UdS). Ils permettent au CeStatS de proposer des devis qui font office de contrat quand aucune clause particulière n'est requise. Dans le cas contraire, le CeStatS doit passer par la SATT qui élabore le contrat avec les différents partenaires. Dans le cas d'un devis, un prélèvement de 12% du montant HT est effectué par l'Université ; dans le cas d'un contrat élaboré par la SATT, le prélèvement est de 15% sur les montants HT.

Un compte rendu des activités 2014 du CeStatS ainsi que des contrats en cours et des formations planifiées est présenté par Nicolas Poulin.

Le budget est ensuite présenté ainsi que les dépenses prévues sur 2015. Elles seront essentiellement prises sur l'argent disponible à la SATT, puisque celui-ci a une durée de vie limitée dans le temps.

L'assemblée générale s'achève par une discussion sur la possibilité d'intervenir au niveau des réunions de directeurs de composante ou des directeurs de laboratoire de façon à faire connaître au mieux les différentes actions du CeStatS au sein de l'université.

Armelle Guillou
Directrice du CeStatS